

LA RIPOSTE



Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM

Février 2007

L'ADDS-QM (Association pour la défense des droits sociaux Québec métro) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

EN 2007, toujours debout



SOMMAIRE

Femmes assistées sociales

par Linda Laprise et Odette Pouliot Page 2

Des élections en 2007

par Robert Foisy Page 3

Info-Loi

par Christian Loupret Page 4

L'aide sociale, c'est un droit

par Jonathan Carmichael Page 5

Parler, écouter, réfléchir ensemble

par Joseph Dansereau Page 6

Nouvelles militantes !!!

par Jonathan Carmichael Page 7

Calendrier

Page 8

POUR notre dignité





FEMMES ASSISTÉES SOCIALES : LA PAROLE EST À NOUS

Par Linda Laprise et Odette Pouliot

En 2004, 210 femmes assistées sociales provenant de neuf régions du Québec ont participé à une consultation du Comité femmes du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* (FCPASQ) sur leur vécu à l'aide sociale.



Plusieurs femmes et militantes de l'ADDS ont pris part à cette démarche, d'autres ont aussi mis beaucoup d'énergie jusqu'à la toute fin du processus de réalisation. Merci à toutes ces femmes qui ont travaillé à rendre possible ce projet.

Depuis novembre 2006, on peut dire : Mission accomplie! C'est avec beaucoup d'émotions que les personnes présentes à l'assemblée générale du Front commun ont assisté au lancement de ce très beau document. L'idée au cœur de cette consultation d'un bout à l'autre du Québec était de permettre aux femmes d'échanger sur le système d'aide sociale qui les appauvrit un peu plus chaque jour et porte atteinte à leurs conditions de vie individuelles, familiales et sociales.

Sous la forme de témoignages, les femmes assistées sociales racontent qu'elles vivent beaucoup de discriminations, de préjugés, de violences. Elles y dénoncent le contrôle social de leur conjoint, de l'État, des organismes communautaires et de leur entourage.

Ces contrôles exercent beaucoup de pressions sur leur vie quotidienne. Aussi, la complexité et la bureaucratie grandissante du système d'aide sociale contribuent à une perte importante des droits et libertés individuelles et collectives. Ces femmes sont nombreuses à affirmer que la pauvreté et l'insécurité financière provoquent beaucoup d'isolement, de stress et de détresse psychologique. Pour elles, ce système est fondé sur un profond mépris de la dignité humaine et constitue une injustice sociale à leur égard.

Enfin, les participantes proposent des solutions notamment l'instauration d'un revenu social garanti universel, la fin des coupures liées à la pension alimentaire et autres prestations, l'abolition de la notion de vie maritale et l'élimination des préjugés par un important effort d'éducation populaire.

Cette publication est maintenant disponible à l'ADDS. Bientôt, vous pourrez en connaître davantage sur cette expérience unique en assistant aux divers lancements et autres activités. Au plaisir de vous y retrouver !





FEMMES ASSISTÉES SOCIALES : LA PAROLE EST À NOUS

Par Linda Laprise et Odette Pouliot

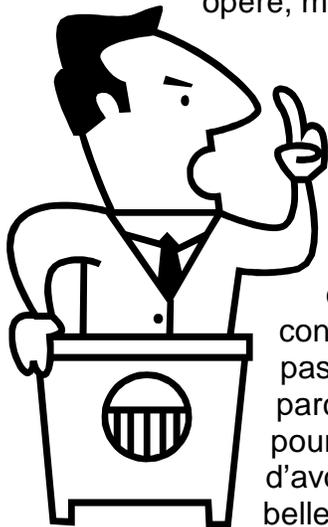


CHRONIQUE POLITIQUE

Des élections en 2007 !

Par Robert Foisy

Bonjour le monde, c'est votre humble serviteur Robert, de retour à la vie normale, toujours pas opéré, mais oublions cela, passons aux choses sérieuses.



Les élections s'en viennent ! Est-ce que les partis politiques vont penser à nous autres et à nos revendications ? On sait bien, quand il y a des élections, tous les partis nous font des courbettes pour avoir notre vote. Mais ne nous laissons pas prendre par les belles paroles. Osez donc demander aux candidats des partis de penser à nos revendications, comme par exemple notre droit à indexation complète, le pouvoir de vivre dignement sans contrainte et garder notre dignité. Surtout, il ne faut pas se gêner de leur demander aux partis politiques, parce que c'est le bon temps ils ont besoin de nous pour notre vote. Essayez, si vous avez la chance, d'avoir un engagement écrit et non seulement de belles paroles. Un écrit ça reste et une parole c'est comme le vent ça s'en va.



Aussi, à venir à l'ADDS, on va sûrement se donner une formation pour mieux comprendre ce que proposent les différents partis politiques. Encourageons-nous, allons de l'avant et n'oublions pas d'aller voter ! ((MOI ROBERT J'AI DIT)).

**« L'ADDS, J'Y TIENS ET
JE M'Y IMPLIQUE ! »**

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !

Émile Babin
Nathalie Boivin
Danielle Brisson
Michel Cloutier
Joseph Dansereau
France Dulac
Nathalie Nika Guay
Jacques Lacroix
Rolande Legault
André Lepage



Carolle Lévesque
Gisèle Paquette
Catherine Raymond
Roger Savage
Guy St-Pierre
Réjean Thibault
Anne Thivierge
Claudine Tremblay
Francine Turgeon
Lisa Verrault

Changement à l'aide sociale

Bonjour à tous,

Depuis le 1^{er} janvier dernier, nous recevons nos chèques d'aide sociale en vertu d'une nouvelle loi qui s'intitule: *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*. Je vais essayer de faire le tour des changements.

Commençons par dire maintenant, au lieu d'un seul programme qui s'appelait, le *programme d'assistance emploi* dans la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale, que dans la nouvelle loi (*Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*) il y a 4 programmes. Les voici: *Programme d'aide sociale* – *Programme de solidarité sociale* – *Programme alternative jeunesse* – *Programmes spécifiques*.

Les **personnes qui étaient sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi** dans l'ancienne loi, sont maintenant dans le *programme aide sociale*. Il n'y a pas beaucoup de changement pour elles. Elles seront encore indexées à la moitié du coût de la vie et continueront à payer leur médicament. Elles ont droit à une résidence d'une valeur nette de 90,000 dollars ainsi qu'une automobile de 10,000 dollars. En plus des REER, nous allons avoir le droit de placer de l'argent dans des REEE (Régime enregistré épargne-études). À partir d'avril 2007, les personnes qui quitteront l'aide sociale en raison de gains de travail continueront à recevoir leur carnet de réclamation pendant au plus 6 mois consécutifs et le cas échéant pourront retourner à l'aide sociale avec leur avoir liquide permis.

INFO-LOI



par
**Christian
Loupret**

Pour les **personnes qui avaient des contraintes sévères à l'emploi** dans l'ancienne loi, les voilà maintenant dans le *programme solidarité sociale*, il y a plus d'avantages dans ce programme. Ces personnes peuvent arriver dans le *programme solidarité sociale* avec les avoirs liquides permis de ce programme. Ils n'ont pas de période d'attente pour les lunettes et les frais de déménagement (maximum 200\$/an).

Les avoirs liquides et les biens suivants sont exclus jusqu'à concurrence d'une valeur totale de 130,000 dollars. L'ensemble des biens comprend entre autres les REER, REEE, résidence, autre bien immobilier ainsi que l'avoir liquide reçu par succession pendant qu'on bénéficie d'un programme d'aide financière de dernier recours.

Pour ce qui est des programmes *alternative jeunesse* et *programmes spécifiques* nous y reviendrons une autre fois. Ces deux programmes entreront en vigueur en avril 2007.

Le présent texte ne constitue pas un avis juridique, mais seulement une partie de ma compréhension de la Loi et du règlement sur l'aide aux personnes et aux familles.



CHRONIQUE POLITIQUE

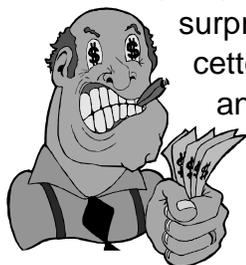
L'aide sociale, c'est un droit !

Par Jonathan Carmichael

La semaine dernière, encore une fois, les manipulateurs de l'opinion publique ont craché leur venin sur les personnes assistées sociales. Les médias, toujours à l'affût de nouvelles à sensation qui n'apportent aucune nuance, ont fait leurs choux gras d'une étude menée par l'*Institut économique de Montréal*. Selon cette étude, 80% des Québécois croient que l'aide sociale devrait être conditionnelle à la participation à un programme de préparation à l'emploi et 44% affirme que le gouvernement devrait limiter l'aide sociale à cinq ans sur une vie entière pour les personnes aptes au travail.

L'Institut économique, c'est qui ?

Quand on connaît l'*Institut économique de Montréal (IEM)*, il n'y a rien de bien surprenant dans la tournure de cette étude. Depuis plusieurs années, l'IEM publie des études qui servent les intérêts de l'élite financière, des patrons, de la bourgeoisie et autres gros bonnets qui profitent de l'exploitation des classes populaires... Dès que l'occasion se présente, ces chercheurs au service du néolibéralisme dénoncent les programmes sociaux et font l'éloge du libre marché et de la privatisation. Vous devinez sûrement qu'ils ne ratent jamais une occasion pour casser du sucre sur le dos des personnes assistées sociales, des étudiantEs, des syndiquéEs, etc...



Les préjugés

L'étude rendue publique par l'IEM démontre à quel point la population ne connaît pas la réalité vécue par les personnes assistées sociales. Mais comment peut-il en être

autrement quand on regarde tout le travail de désinformation fait par les médias ? Ces médias qui vendent des copies de leur torchon à coup de campagnes de salissage contre les personnes assistées sociales ou qui augmentent leur cote d'écoute en donnant la parole à des grandes gueules qui disent n'importe quoi en autant que ça rapporte ! Mais comment peut-il en être autrement quand on écoute les politiciens faire de la démagogie sur le dos des pauvres ? Ces politiciens comme Mario Dumont qui clame haut et fort que son parti ferait la vie dure aux personnes assistées sociales ou comme la ministre Courchesne qui n'indexe pas l'aide sociale sous prétexte que ça rendrait paresseux ! Cette désinformation rapporte à certains et elle a eu l'effet escompté : augmenter les préjugés à l'encontre des personnes assistées sociales et ainsi, diviser encore davantage les classes populaires.

L'aide sociale, c'est un droit !

Pourtant, nous le savons, personne ne choisit de vivre dans la pauvreté. La réalité vécue par les personnes assistées sociales n'est pas celle véhiculée fausement dans les médias. À l'heure où les acquis sociaux sont remis en question, où les trous dans le filet de sécurité ne font que s'agrandir, il est nécessaire de continuer à clamer haut et fort le respect du droit à l'aide sociale. Quoiqu'en disent les «preachers» de la désinformation, l'aide sociale, ça protège l'ensemble des citoyennes et des citoyens.



FACE à la
PRÉCARISATION
de nos vies, remettons
les Patrons et le gouvernement
à leur PLACE !



Parler, écouter, réfléchir ensemble... pour changer

(Troisième de neuf articles par Joseph Dansereau)

Le 4^e article (déc. 2006) de cette série se terminait en affirmant qu'« *un changement social en profondeur est impératif, seul moyen d'arrêter cette épidémie anti démocratique. Le ferons-nous ? Comment le ferons-nous ? Quand le ferons-nous ?* » Aussi, dans plusieurs articles précédents, nous avons fait le constat que les mouvements communautaire et syndical par leurs stratégies de luttes n'ont rien changé en profondeur puisqu'ils réagissent presque toujours aux abus, mais dénoncent et agissent rarement sur les causes responsables de ces abus. Ainsi, nous continuons comme mouvements préconisant la justice sociale et l'équité, à être complices et co-responsables de nos propres malheurs.

Souvenons-nous des articles (mai et septembre 2006) où nous écrivions que pour un changement en profondeur, nous devons changer de cadre de référence en présentant le problème des « 9 points » à relier entre eux. La solution faisait la démonstration de ce que voulait dire un changement du cadre de référence. Nous doutons que cela puisse se faire. À preuve, prenons l'exemple d'un événement récent. Karl Péladeau, fils de Pierre, fondateur entre autres de Québecor, vient d'annoncer la fermeture d'une entreprise rentable et performante, où plus de 200 emplois disparaîtront et ainsi l'imprimerie l'Éclaireur en Beauce deviendra un fantôme. Le prétexte de cette fermeture est qu'il y a trop d'imprimeries dans le monde. Cela provoque une concurrence féroce qui fait baisser les prix, tellement que même les entreprises rentables sont menacées par cette guerre de prix. Ainsi, pour garder le plus de profit possible, on tire dans la merde une communauté. Peut-on reprocher au fils Péladeau de prendre de telles décisions dans un climat où ce ne sont que les règles financières qui dictent la conduite tant à nos gouvernements, aux citoyens corporatifs qu'aux citoyenNEs ordinaires ? Mettons-nous à la place du fils Péladeau pour bien faire comprendre son choix. Prenons l'anecdote suivante à titre d'exemple. Nous sommes sur un océan en pleine tempête (marché mondial des finances), notre navire est dangereusement endommagé et devons le quitter d'urgence. Dans le canot de sauvetage, le capitaine constate aussi qu'il y a risque de couler car la charge est trop lourde. Pour assurer la survie, il doit choisir le matelot qui représente le plus de poids, mais qui, par malchance, est aussi à la fois le plus compétent. Le capitaine le crisse à l'eau pour sauver l'embarcation et son reste d'équipage. Voilà, au figuré la décision de Karl d'abandonner l'imprimerie l'Éclaireur pour plus de profits.

D'autre part, les matelots sont syndiqués à la FTQ et leur chef, Henri Masse déclare à qui veut bien l'entendre, que c'est inacceptable et demande au Premier « minus » Charest de faire quelque chose. Ici et là dans les médias, et entre autres, sur des lignes ouvertes à la radio, d'autres matelots-citoyenNEs se désolent de cette tragédie. C'est plus qu'une claque sur la gueule qu'ils viennent de recevoir ! Découragement, pessimisme, dépressions, idées suicidaires et toutes les autres difficultés psychosociales, voilà le lot de reconnaissance que ces matelots dévoués reçoivent maintenant. Avec une assurance-emploi à 55% de leur salaire, plusieurs goûteront ce que veut vraiment dire le « BS » (le BIEN-ÊTRE social) et venir agrandir le nombre des exclus sociaux. Comme nous pouvons voir, M. Masse, président de travailleurEs à la FTQ, demeure toujours dans le même modèle de pensée, le même cadre de référence, en clamant son indignation et en revendiquant que le « garnement » néolibéral l'aide pour sauver cette entreprise. Imaginons que nous changeons de cadre de référence. Voici ce que ça pourrait donner.

En première page de tous les médias, Henri Masse lance l'appel à chaque membre de tout le mouvement syndical, peu importe la centrale et à tous les mouvements communautaires de se joindre à une coopérative de solidarité pour devenir co-proprétaire de « L'Éclaireur ». Ce président des travailleurEs demande aussi à tous les progressistes de concentrer leurs besoins d'imprimerie chez L'Éclaireur. Il annonce en plus le lancement d'un journal commun pour tous les mouvements sociaux de tous les secteurs. Ce journal sera distribué hebdomadairement, gratuitement, à plusieurs centaines de milliers de copies au Québec et imprimé chez l'Éclaireur.

Voilà ce que veut dire changer de cadre de référence. Souvenons-nous du « *Ne comptons que sur nos propres moyens* » et du « *Soyons maître chez-nous* » et agissons en conséquence. Faire la preuve que **ceux qui clament justice peuvent s'unir** tout en gardant leur liberté propre...**le ferons-nous ?**



Travail obligatoire pour les personnes assistées sociales sans contraintes ?

Par Annik Gagné-Laferrrière

Avez-vous entendu parlé des **11 idées pour changer le Québec venant de l'IEDM (Institut Économique de Montréal)** ? Si oui, vous devez vous douter que ces 11 «solutions» sont très capitalistes et qu'elles vont par le fait même à l'encontre de nos luttes et revendications. Or, une des ces idées émises par l'IEDM concerne directement les personnes assistées sociales sans contrainte à l'emploi. Nous voulions vous informer de ce que les grands penseurs de cette institution économique proposent.

Premièrement, selon l'IEDM, le gouvernement devrait demander aux assistés sociaux qu'il considère aptes, de **travailler 40h par mois**. Ce travail s'effectuerait dans des **emplois non qualifiés de la fonction publique et parapublique**. Suite à ce travail bénévole, les prestataires «**gagneraient le droit**» **d'empocher plus de 200\$ par mois en gain de travail** (200\$/mois = le montant de gain de travail permis actuel sans coupure). Prenez note que cette mesure n'est actuellement qu'au stade de suggestion ! Une suggestion qui se base sur l'idée que les personnes assistées sociales sans contrainte à l'emploi devraient contribuer à leur communauté plutôt que d'être payé à ne rien faire. Et oui, encore la même rengaine pour tenter de réduire les dépenses de l'état...

Mais cette fois, il se joint un autre élément qui permettrait au gouvernement de réduire les dépenses affectées à la fonction publique et para-publique, puisque..



Calendrier

Février 2007

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
			1	2
5 Comité organisateur 9h15	6 Comité finances 13h30 DÉPANNEUR 186 13h30	7	8 Formation sur la défense des droits des locataires	9
12 Coordination 9h	13 Comité lutte 9h15 DÉPANNEUR 186 13h30	14	15	16
19 Rencontre collective pour les vacances 9h30	20 Comité lutte FCPASQ 10h	21 Comité femmes 13h30 « 5 à 7 » RÉPAC	22	23
26 Comité organisateur 9h15	27 DÉPANNEUR 186 13h30	28		

☉ Le 8 février, à 9h00, au 301 Carillon, le *Comité des citoyenNEs du quartier St-Sauveur* organise une formation sur la défense des droits des locataires. Si vous voulez en connaître davantage sur vos droits, n'hésitez pas à contacter Marie-Joëlle du Comité, au 529-6158.

☉ Le 21 février, le *Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire (RÉPAC)* passera à l'ADDS dans le cadre de sa tournée d'animation sur la démocratie et le pouvoir populaire. C'est un rendez-vous à 16h15, au 301 rue Carillon. Le souper sera fourni. Inscrivez-vous en nous téléphonant au 525-4983.

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ **Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.**
- ↓ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons au *Dépanneur 186* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.**
- ↓ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? Passez nous voir!**